

Quand j'ai payé, j'ai droit à recevoir ce que j'ai payé en échange. Si j'ai pris un abonnement à un journal, j'ai le droit qu'il arrive dans ma boîte au lettre tous les matins. Et à priori, je peux être certain que ma demande va être exaucée. Puisque j'ai payé, je vais recevoir ; c'est automatique.

Avec Dieu, c'est pareil. Si je demande je reçois, si je cherche je trouve, si je frappe, on m'ouvre la porte. Et pourtant, je n'ai droit à rien. Je n'ai rien payé. Obtenir la grâce qui vient de Dieu coûterai infiniment trop cher et je n'en ai vraiment pas les moyens.

C'est que le Christ a déjà payé. Il a pris un abonnement de grâce pour chacun des fils de Dieu. Un abonnement illimité, un compte ouvert. La seule condition pour recevoir, c'est d'aller retirer son lot ; c'est d'aller voir le Seigneur dans la prière, le rencontrer pour qu'il nous donne sa grâce.

Est-ce qu'on va me donner gratuitement si je me pointe ? Évidemment puisque quelqu'un a déjà payé.

Voilà la certitude de la prière chrétienne. Si nous réclamons ce pour quoi le Christ a souffert, ce pour quoi il a payé, nous ne pouvons pas être déçus. Si nous demandons la vie éternelle que le Christ nous a obtenus en mourant sur la croix, nous ne pouvons pas repartir les mains vides. « Demandez et vous recevrez ! »